







Programme LEADER

Groupe d'Action Locale Cœur des Hauts de France COMPTE RENDU Comité de Programmation du 31 mai 2018

Etaient présents les membres des collèges :

Public:

- PETR Cœur des Hauts de France Philippe CHEVAL (votant) Arnold LAIDAIN,
- Communauté de communes de Haute Somme Jean-Marie BLONDELLE (votant), Maryse FAGOT
- Communauté de communes Terre de Picardie Bruno ETEVE (votant), Gérard CARON (votant)
- Chambre de Commerce et d'Industrie Delphine JAVOROVIC-LEMAIRE (votante)

Privé: (tous votants)

- Fédération de la pèche- David DUFRENE
- Artois Insertion Ressourcerie Michel LAMUR
- Génération Mouvement Michel GUILBERT
- Historial de la Grande Guerre -Hervé FRANCOIS
- Souvenir Français Lisette QUEYRAT
- Gite l'Atrium- Patrick BLONDELLE
- Association Saint Jean Luc FAITY
- les pêcheurs de lune Philippe DAVID

Etaient également présents

- Autorité de Gestion Conseil Régional Aurélie HIARDOT
- Conseil Régional Haut de France Jean-Jacques BRIENT- délégué de Julie CODRON RIQUIER
- Cellule animation LEADER -Elodie MUNOZ et Emilie SI HAMDI

Membres excusés:

Collège Public: Éric FRANCOIS, Anne Marie HARLE Communauté de communes de Haute Somme; Francis BOITEL, André SALOME, Frédéric LECOMTE, Vincent JOLY Communauté de communes de l'Est de la Somme; Philippe SY, José SUEUR, la Communauté & de communes Terre de Picardie; Albert BELAID Chambre de Commerce et d'Industrie; Séverine MORDACQ Bernard, SANDRAS Office du Tourisme Haute Somme

Collège Privé : Aryendra PAWAR, Fédération de la pèche ; Dominique DURIEZ Corine BAEKE, Aéro Dom ; Bernard et Odile CARON, Domaine des iles ; Vincent BARALLE, Artois Insertion Ressourcerie ; Robert GUERLIN, Génération Mouvement ; Arnaud LEGRAND Marion INCHELIN, Les scénarios de Charli ; Dominique FRERE , Historial de la Grande Guerre ;, Gaëlle COPPE association Saint Jean ; France DAVID, les pêcheurs de lune ; Marcel QUEYRAT, Souvenir Français :

Invités excusés:

Les services du PETR, du Département et l'Etat.

1. Modification de la composition du comité

Départ d'une structure et proposition d'accueil d'une nouvelle chez les privés.

Départ de l'association Au taf etc

Arrivée du Gite d'Atrium : Patrick Blondelle titulaire - Daphné Blondelle suppléante

Le Président peut vérifier le principe du double quorum

- Membre du collège public votant 5/9
- Membre du collège privé votant 7/11

Le principe du double quorum est respecté.

2. Suivi des opérations passées au dernier comité

Rappel des décisions du dernier comité.

- Modification de la composition
- Changement de nom du GAL, à présent GAL Cœur des Hauts de France
- Validations du règlement intérieur et de la grille d'analyse des projets
- 6 opérations ont eu leur demande de subvention acceptée à l'unanimité
- 6 projets ont eu un avis d'opportunité favorable

Avancement des 6 opérations ayant obtenu un accord de subvention

Aménagement et mise en valeur de l'étang – Eppeville ;

Démarrage de travaux

• Étude de requalification du paysage de l'ilot du Mont Saint Quentin- Péronne ;

En cours de finalisation

Ouverture de l'étang du CAM sur la ville- Péronne

Inauguration en juin

Candidature du label Pays d'art et d'histoire- PETR

Etat des lieux, premières expositions

Spectacle le château d'Indelberg – PETR

Représentions à Nesle en février, sortie prochaine du DVD

Animation du GAL 2016 2017 2018 – PETR

En cours

La maquette financière est la suivante

| mesure du PDR Ploard | numéro de la fiche | Intitulé des fiches actions - orientation stratégique | maquette actuelle | Montant programmé suite au comité du 30 janvier 2018 | reste dans le dispositif |
|----------------------------|-----------------------|---|-------------------|---|-----------------------------|
| 19.2 | 3 | Diversification et valorisation des activités de | 328 000,00 € | 133 406,45 € | 194 593,55 |
| | - 10 | loisirs verts et bleus | 320 000,00 € | 41% | 59% |
| 19.2 | 2 | Développement des activités culturelles | 421 000.00 € | 112 273,23 € | 308 726,77 € |
| 1000000 | | innovantes contribuant au dynamisme du territoire | 421000,00€ | 26,67% | 73% |
| 19.2 | 3 | Proposer des services créant ou renforçant le lien | 215 000.00 € | 0 € | 215 000,00 |
| | | social | 210 000,00 € | 0 € | 100% |
| 19.2 | 4 | Communication, promotion, sensibilisation | 185 000,00 € | 0€ | 185 000,00 € |
| | | | 100 000,00 C | 0 € | 100% |
| 19.3 | 5 | Coopération | 80 000,00 € | 0 € | 80 000,00 € |
| - | | | ₩ 000,000 € | 0€ | 100% |
| 19.4 | 6 | Evaluation | 70 000,00 € | 0€ | 70 000,00 € |
| 10000 | | | 70 000,00 € | 0 € | 100% |
| 19,4 | 7 | Animation | 301 000,00 € | 116 577,17 € | 184 422,83 € |
| 70 F | 7- 7- | | 301000,00€ | 38,73% | 61% |
| | | Act of the Park of the last | 1 600 000,00 € | 362 256,85 € | 1 237 743,15 € |
| | | | 1 000 000,00 € | 22,64% | 77,36% |

3. Présentation des projets de demande de subvention

Les projets ont été auditionnés en comité d'audition en janvier pour celui de la CCI, en mai pour les autres. Le comité technique s'est tenu le 17 mai 2018.

Rappel du Président, les membres du comité en lien avec une opération sont exclus du vote de celle-ci.

Projets en lien avec la fiche action: Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus

3.1 Amélioration de l'attrait du territoire pour la préparation des communes au label Villes et Villages Fleuris

Maitre d'ouvrage public PETR Cœur des Hauts de France

Description du projet

Par l'intermédiaire de la labélisation Villes et Villages Fleuris, le PETR souhaite améliorer le cadre de vie et l'attractivité des communes. Qu'elles soient labélisées ou non, nous constatons une mauvaise connaissance des nouvelles normes/mesures mises en place et un besoin d'informations. Le but de ce projet est donc d'aider les maires à mener à bien leurs efforts d'aménagement paysager. Résumé des actions :

• Accompagner et sensibiliser les communes par des sessions de formation ayant pour thèmes les critères du label.

- · Visiter sur site les communes inscrites à la démarche (sur demande) avec diagnostic et préconisation.
- •Evaluer démarche. annuellement les communes inscrites dans la
- Dresser annuellement un bilan au cours d'une réunion.

Comité d'audition

Note 17/20

Avis

Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL

- rayonnement du projet au-delà du GAL, le label est reconnu au niveau national et est connu à échelle de l'Union Européenne
- dimension partenariale démontrée notamment avec les communes, Somme Tourisme, le CPIE...
- faisabilité technique et économique
- le projet est existant mais apporte des nouveautés significatives, notamment dans la démarche et la sensibilisation des acteurs
- · gratuit
- projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps
- participe au maintien de l'emploi local (les employés communaux, les petits commerces de villages)
- projet très soucieux du milieu naturel et du développement durable : actions sur la biodiversité, la gestion des ressources en eau...

Comité technique

Avis favorable - la note obtenue en comité d'audition permet d'être au plafond de l'aide pour un public

Plan de financement

| montant du projet présenté | assiette éligible retenue | plan de financement FEADER | | |
|----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------|-----|
| | | FEADER PETR | 35 364,22 8 841,06 | 80° |
| 44205,28 € HT | 44205,28 € HT | Total | 44 205,28 | |
| | | | | |

% %

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

3.2 Aménagement autour des marais - chemin de randonnée

Maitre d'ouvrage public : commune de Proyart

Description du projet

Les marais depuis des siècles ont toujours été un lieu d'activité. Après la 2 Guerre Mondiale et le développement des congés, l'activité de loisirs s'est développée. La commune a décidé de protéger le site en regroupant les habitants légers de loisirs (HLL). A présent, et suite à la réalisation par le Conseil Départemental de la Vélo route voie verte dans la vallée de la Somme, le projet consiste en la sécurisation du chemin de randonnée "la violette" (pose de passerelles) et l'aménagement de la signalétique (pose de panneaux- faune et flore) afin de favoriser le tourisme et d'optimiser la fréquentation du camp de loisir existant.

Comité d'audition

Note 16/20

Avis

- opération intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- · rayonnement limité au GAL
- dimension partenariale démontrée, projet en lien avec la Vélo route et voie Verte du département de la Somme, en connexion avec des projets de communes voisines
- faisabilité technique et économique
- le projet est existant mais apporte des nouveautés significatives
- gratuit, site ouvert toute l'année
- projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps, efforts sur les visuels, sur le cheminement et sur l'accessibilité des passerelles
- participe au maintien de l'emploi local, notamment avec le camp de loisirs situé en bordure
- projet soucieux du milieu naturel notamment avec la présence de panneaux sur la faune et la flore

Comité technique

Avis favorable- demande de précisions, le montant proposé est fonction- la note obtenue en comité d'audition permet d'être au plafond de l'aide pour un public

Plan de financement

| Montant du projet présenté | assiette éligible retenue | plan de fir | nancement FEADER | |
|----------------------------------|---------------------------------|-------------|------------------|-----|
| | | FEADER | 50 777,24 | 80% |
| 63471,56 | | Proyart | 12 694,32 | 20% |
| € HT | 63471,56 | | 63 471,56 | |
| | €HT | | | |
| | | | | |

3.3 Rénovation de la signalétique extérieure et valorisation des espaces extérieurs

Maitre d'ouvrage privé : Historial de la Grande Guerre

Description du projet

La signalétique directionnelle dans la ville de Péronne et autour de l'Historial date de la création du musée en 1992. Elle n'a pas été revue depuis. De nombreux panneaux sont vétustes et les informations obsolètes. La charte graphique et le logo de l'Historial ont été changés en 2014. La rénovation de l'Historial s'est concrétisée depuis 2014 par la création de nouveaux espaces. Il est urgent de donner une cohérence à la communication de l'Historial via sa signalétique et de bien guider les visiteurs.

Des aménagements utilitaires et ludiques (tables de pique-nique, poubelles, jeux) participeraient à la valorisation des espaces extérieurs pour les visiteurs de l'Historial et pour la population.

Le PETR porte un projet d'inscription du territoire en Pays d'art et d'histoire. La valorisation à travers une signalétique de l'Histoire du château et la mise en valeur de l'espace paysager de l'Etang du Cam participeront à cette dynamique.

Ce projet répond aussi à un enjeu économique, puisque l'Historial accueille des centaines de milliers de visiteurs dans l'est de la Somme et participe ainsi à sa vitalité économique.

Comité d'audition

Note 16/20

Avis

- opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- rayonnement du projet au-delà du GAL, il participe à la meilleure visibilité de l'Historial pour les visiteurs du Commonwealth, et de l'UE
- dimension partenariale démontrée, complémentaire aux projets de la ville autour de l'étang du CAM
- faisabilité technique et économique
- le projet est existant mais apporte des nouveautés significatives, notamment dans la complémentarité nature/mémoire
- gratuit
- projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps
- participe au maintien de l'emploi local
- projet soucieux du milieu naturel à un degré limité (présence de poubelles et de cendriers)

Comité technique

Avis Favorable - demande de précisions- le montant proposé est fonction de la note du comité d'audition et l'apport du cofinancement public et des précisions apportées

Plan de financement

| montant total du projet présenté | assiette éligible retenue suite aux compléments | plan de financement FEADER | | |
|--|---|-------------------------------|-----------|-----------------|
| | | FNADT | 19808,54 | 39% |
| 50894 ,44 | 50 706,44 € | FEADER | 30 897,88 | 61% |
| €HT | 30 700,44 € | Historial | 0,02 | TVA à sa charge |
| | | | 50706,44 | |

3.3 Mise en place d'hébergements insolites

Maitre d'ouvrage public : CCI Amiens Picardie

Description du projet

Le monde de l'hébergement touristique a fortement changé depuis ces dernières années. Le mot d'ordre est devenu celui de la diversité (yourtes, cabanes ou lodges dans les arbres ou sur pilotis, roulottes...).La CCI souhaite aujourd'hui répondre aux nouvelles attentes de la clientèle et s'intégrer dans le grand projet vallée de Somme. Dans ce cadre, elle souhaite mettre en place un nouveau type d'hébergement : l'hébergement insolite, et répondre aux exigences de leur clientèle en rénovant ses sanitaires afin de maintenir une qualité de service.

Comité d'audition

Note 17/20

Avis

Le comité remarque la complémentarité avec le camping municipal ainsi que la volonté de s'inscrire dans la marque « new tourisme » et dans l'accessibilité

- opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL et au-delà
- impact territorial fort (touristes à 90 % étrangers)
- dimension partenariale démontrée avec notamment les acteurs du tourisme
- faisabilité technique et économique
- le projet est nouveau sur le territoire mais existe ailleurs en Région Hauts-de-France
- politique tarifaire
- accessible aux personnes avec un handicap
- participe au maintien de l'emploi local
- · projet soucieux du milieu naturel

Comité technique

Avis favorable Le taux d'aide est fonction de la note obtenue en comité d'audition, du reste à charge pour les maitres d'ouvrage publics et du régime d'aide d'Etat de *Minimis*.

Plan de financement

| montant total du projet présenté | assiette éligible retenue | plan de financ | ement FEADER |
|--|---------------------------------|----------------|--------------|
| | | FEADER | 73 600 |
| 99 052,66 HT | 94110,44 HT | CCI | 18 400 |
| | | total | 92 000 |

plafond de la délibération

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

Projets en lien avec la fiche action Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire

3.4 Nuits Celtiques

Maitre d'ouvrage privé association festival des Nuits Celtiques

Description du projet

Concerts de musique celtique. Avec un développement pour les 10 ans du festival sur 3 jours au lieu de 2, à Nesle avec des animations, et en off sur 3 autres communes.

Comité d'audition

Note 19/20

Avis

- opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- rayonnement du projet au-delà du GAL, visiteurs et groupes de musiques venues d'Europe, renommé du festival au-delà des frontières
- dimension partenariale démontrée, multitude d'acteurs privés et publics
- faisabilité technique et économique
- le projet pilote et expérimental au minimum à l'échelle des Hauts de France ; combinaison d'animations et de concerts, sur 3 jours, avec du Off sur d'autres communes du GAL
- animation gratuite, tarifs des concerts adaptés en fonction des publics (âge, situation professionnelle...)
- projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps, accompagnement personnalisé des personnes au chapiteau lors des concerts, espace adapté
- participe au maintien de l'emploi local
- le projet fait pleinement participer les habitants et les acteurs du territoire

Comité technique

Avis favorable, le montant de l'aide est fonction de la note obtenue en comité d'audition, des cofinancements publics, des cofinancements privés, des recettes, du logiciel de gestion Osiris...

Plan de financement

| montant du projet présenté | assiette éligible retenue | plan de finan | cement FEADER |
|----------------------------------|---------------------------------|----------------------|---------------|
| | | Ville | 6 400,73 |
| | | CCES | 6 284,66 |
| | 69127,92 | Departement 1 334,30 | 1 354,90 |
| 78794,92 euros HT | euros (recettes | FEADER | 49 684,56 |
| ediositi | déduites) | Autofinancement | - 755,57 |
| | , | privés | 6 158,64 |
| | , | total | 69 127,92 |

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

L'opération est susceptible d'obtenir des financements du Crédit Agricole et de la Région d'ici juillet. Ces financements auraient pour conséquence de baisser le montant FEADER et feront l'objet d'un avenant.

Le Comité de Programmation acte dès à présent cet avenant, le montant de la baisse de celui-ci qui fera l'objet d'une simple information au prochain comité.

3.5 Je suis venu(e) t'écrire - correspondance du territoire

Maitre d'ouvrage public : PETR Cœur des Hauts de France

Description du projet

Le projet « Je suis venu(e) t'écrire » part d'une volonté du PETR Cœur des Hauts-de-France de développer un projet autour de la correspondance mettant à l'honneur l'écriture épistolaire et le Mail Art. Ce projet d'une durée de deux à trois ans sera chaque année confié à un duo d'artistes différent et aura pour vertu essentielle de favoriser l'échange et le partage entre habitants d'un même territoire à travers l'art.

En 2018, ce projet dénommé « Lieux sous pli » sera confié au binôme d'artistes, Marion Bonneau (auteure) et Sausen Mustafova (plasticienne).

Il sera proposé à des publics éclectiques éloignés traditionnellement de l'offre culturelle pour des raisons sociales, géographiques, physiques : classe ULIS du collège de Chaulnes, centre social de Péronne, maison de retraite d'Athies, usagers de la médiathèque intercommunale de l'Est de la Somme, ITEP de Péronne, associations de lecture.

Chaque structure sera rattachée à une bibliothèque-médiathèque du territoire.

Comité d'audition

Note 17/20

Avis

- opération intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- rayonnement du projet à l'échelle du GAL
- dimension partenariale démontrée, acteurs privés et publics
- faisabilité technique et économique
- projet nouveau sur le territoire mais qui existe ailleurs en Région
- gratuit
- projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps, mail art adapté en fonction du public
- participe au maintien de l'emploi local
- le projet fait participer les habitants et les acteurs du territoire issus d'univers différents et parfois loin de la culture

Comité technique

Avis favorable - la note obtenue en comité d'audition permet d'être au plafond de l'aide pour un public

Plan de financement

| montant du projet présenté | assiette éligible retenue | | financement EADER | |
|----------------------------------|---------------------------------|--------|----------------------|-----|
| 10040.00 | 40040.00 | FEADER | 15 879,36 | 80% |
| 19849,20 € HT | 19849,20 € HT | PETR | 3 969,84 | 20% |
| | CIII | | 19 849,20 | |

3.6 Boites à livres

Maitre d'ouvrage public : PETR Cœur des Hauts de France

Description du projet

Dans un souci d'accès des habitants à l'offre culturelle, le PETR Cœur des Hauts-de-France souhaite faire réaliser des boîtes à livres dans les communes rurales volontaires et éloignées de l'offre immédiate des bibliothèques-médiathèques.

La réalisation des boites à livres s'étalera sur deux années (2018 et 2019) et sera confiée aux élèves du lycée Peltier de Ham, lycée d'enseignement technique et professionnel du territoire, en prenant appui sur les filières CAP « Chaudronnerie » et Baccalauréat Professionnel « Ouvrages du Bâtiment ».

Par cette nouvelle offre, le PETR entend favoriser l'accès des habitants aux livres, par un système de prêt gratuit et de dons par lequel chaque lecteur serait encouragé à déposer dans ces boîtes, les livres dont il n'aurait plus l'usage.

Comité d'audition

Note 16/20

Avis

- opération intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- · rayonnement du projet à l'échelle du GAL,
- dimension partenariale démontrée notamment avec le lycée Peltier et les communes
- faisabilité technique et économique
- projet nouveau sur le territoire mais qui existe ailleurs en Région
- · gratuites, ouvertes à tous
- projet accessible aux personnes avec un handicap
- participe au maintien de l'emploi local
- le projet fait participer les habitants et les acteurs du territoire, notamment avec les livres déposés, offerts...

Comité technique

Avis favorable - la note obtenue en comité d'audition permet d'être au plafond de l'aide pour un public

Plan de financement

| montant du projet présenté | assiette éligible retenue | | inancement ADER |
|----------------------------------|---------------------------------|--------|--------------------|
| 0047.05 | 0047.05 | FEADER | 7 694,12 |
| 9617,65 € HT | 9617,65 € HT | PETR | 1 923,53 |
| C 111 | CIII | | |

80% 20%

4 Tableau de suivi de la maquette financière

Suite aux décisions prises la maquette financière est modifiée.

| mesur e du PDR Picard | N°de la fiche | intitulé des fiches actions - orientation stratégique | maquette actuelle | Montant programmé le 30 janvier 2018 | Montant programmé à ce comité du 31 mai 2018 | reste dans le dispositif |
|--------------------------------|---------------------|--|----------------------|---|---|-----------------------------|
| 19.2 | 1 | Diversification et valorisation des activités | 328 000,00 € | 133 406,45 € | 190 639,34 € | 3 954,21 € |
| | | de loisirs verts et bleus | | 41% | 58% | 1% |
| | | Développement des activités culturelles | | 112 273,23 € | 73 258,04 € | 235 468,73 € |
| 19.2 | 2 | innovantes contribuant au dynamisme du territoire | 421 000,00 € | 26,67% | 23,73% | 56% |
| 19.2 | | Proposer des services | | 0 € | 0 € | 215 000,00 € |
| 19.2 | 3 | créant ou renforçant le lien social | 215 000,00 € | 0 € | 0€ | 100% |
| 19.2 | 4 | Communication, | 185 000,00 € | 0 € | 0€ | 185 000,00 € |
| 19.2 | | promotion, sensibilisation | 105 000,00 € | 0 € | 0€ | 100% |
| 19.3 | 5 | Coopération | 80 000,00 € | 0 € | 0€ | 80 000,00€ |
| 13.5 | ĭ | Cooperation | 80 000,00 € | 0 € | 0 € | 100% |
| 19.4 | 6 | Evaluation | 70 000,00 € | 0 € | 0 € | 70 000,00 € |
| 1017 | Ů | Evaluation | 70 000,00 € | 0 € | 0 € | 100% |
| 19.4 | 7 | Animation | 301 000,00 € | 116 577,17 € | 0 € | 184 422,83 € |
| 10,4 | | Anniacion | 301000,00 € | 38,73% | 0% | 61% |
| | | | 1 600 000,00 € | 362 256,85 € | 263 897,38 € | 973 845,77 € |
| | | April 20 March 20 | . 000 000,00 € | 22,64% | 16,49% | 60,87% |

Ces modifications sont acceptées à l'unanimité

5 Passage des projets pour avis d'opportunité

| Intitulé : la butte des archers/ Le merlon du château de Péronne | | | | |
|--|--|--|--|--|
| Maitre d'ouvrage Péronne Dépenses éligibles à partir Fin prévisionnelle dernier | | | | |
| du 22 février 2018 trimestre 2018 | | | | |
| Les travaux envisagés portent sur des terrains propriété pour moitié de la Ville et pour | | | | |

Les travaux envisagés portent sur des terrains, propriété pour moitié de la Ville et pour moitié du Département.

Le projet, consiste principalement à créer un chemin de ronde sur le haut de la butte, avec des escaliers d'accès et le mobilier nécessaires. L'objectif est de mettre en valeur le patrimoine végétal de cette espace pour créer un liant entre le centre-ville et le CAM, véritable poumon vert de la ville.

Ce projet s'inscrit dans une réflexion d'ensemble initiée par une étude de valorisation du centre-bourg et peut être considéré comme un premier pas à un aménagement complet permettant aux habitants de se réapproprier l'espace.

Pour ce faire, différentes prestations sont programmées :

levers topographiques et levers de réseaux ;

- travaux de taille et d'abattage ;
- création de chemins en escaliers sur environ 70 m et d'un chemin de ronde sur environ 200 m :
- installation de mobilier, tables d'interprétation ;
- plantations d'arbustes.

Lien avec la stratégie

Fiche action 1 DIVERSIFICATION ET VALORISATION DES ACTIVITES DE LOISIRS VERTS ET BLEUS

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'appropriation et la découverte du patrimoine naturel et paysager autour de la Vallée de la Somme
- Développer des lieux d'échanges favorisant les liens entre les habitants et contribuant au renouveau de la vie de nos communes

. . . .

Avis favorable à l'unanimité

| Intitulé : Elaboration Plan de Paysage | | | | | |
|--|-------------|--|--|--|--|
| Maitre d'ouvrage : PETR Dépenses éligibles à partir Fin prévisionnelle juin 2020 | | | | | |
| | de mai 2018 | | | | |

Description

La volonté du PETR est de répondre à l'appel à projet Plan de Paysage qui s'inscrit dans une réflexion et une démarche globale d'aménagement et de développement de notre territoire. La question du paysage doit être abordée et étudiée dans chacun des projets engagés à l'échelle du territoire et qui auront de fait un impact sur les habitants et leur cadre de vie. Ainsi, il est cohérent que le PETR engage à l'échelle de son territoire un tel projet attractif.

Lien avec la stratégie

Fiche action 1 DIVERSIFICATION ET VALORISATION DES ACTIVITES DE LOISIRS VERTS ET BLEUS

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'appropriation et la découverte du patrimoine naturel et paysager autour de la Vallée de la Somme
- Capter les populations de passage grâce à une offre diversifiée et aux portes d'entrée stratégiques du territoire

Avis favorable à l'unanimité

| Intitulé : Festival des arts des visuels | | | | |
|---|-------------|------|--|--|
| Maitre d'ouvrage : Ham Dépenses éligibles à partir Fin prévisionnelle 30 juin | | | | |
| | du 13 avril | 2018 | | |

Description

Festival des arts visuels consistants en des expositions de photographies en plusieurs lieux de la ville et d'ateliers photographiques sur le thème du monde ouvrier local.

Lien avec la stratégie

Fiche action 2 : DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES CULTURELLES INNOVANTES CONTRIBUANT AU DYNAMISME DU TERRITOIRE

Objectifs opérationnels :

- Améliorer les conditions d'accès physiques, psychologiques et financières aux activités de loisirs du territoire
- Soutenir les initiatives culturelles et patrimoniales qui font l'identité du territoire et la fierté des habitants

Remarques du comité technique

- Le LEADER n'a pas vocation à se substituer aux financeurs publics mais doit avoir un effet levier
- L'opération ne doit pas être terminée (factures acquittées) avant son passage pour demande de subvention en comité de programmation

Avis défavorable du comité qui conforte les réserves du comité technique. Une opération totalement terminée est irrecevable en Comité de Programmation.

| Intitulé : Etude lecture publique | | |
|-----------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Maitre d'ouvrage : PETR | Dépenses éligibles mars 2018 | Fin prévisionnelle mars 2019 |

Description

Le PETR souhaite lancer une étude sur l'organisation et la structuration de la lecture publique sur le territoire du Santerre Haute Somme et ce afin d'améliorer l'offre en la matière à destination des usagers et non usagers, répondant ainsi à une mission de service public. Cette étude s'articulera sur deux volets :

- Un état des lieux des équipements et services des bibliothèques-médiathèques du territoire
- Un diagnostic territorial assorti de scénarios d'amélioration et de développement de l'offre

L'étude doit être un outil opérationnel d'aide à la décision, préalable à la mise en place d'un schéma de développement de la lecture publique pouvant se traduire par une contractualisation avec la DRAC des Hauts-de-France et l'élaboration d'un ou plusieurs futur(s) projet(s) scientifique(s), culturel(s) et éducatif(s) de territoire(s).

Lien avec la stratégie

Fiche action 2: DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES CULTURELLES INNOVANTES CONTRIBUANT AU DYNAMISME DU TERRITOIRE

Objectifs opérationnels :

- Améliorer les conditions d'accès physiques, psychologiques et financières aux activités de loisirs du territoire
- Soutenir les initiatives culturelles et patrimoniales qui font l'identité du territoire et la fierté des habitants

Avis favorable à l'unanimité

6 Communication

- Site
- Newsletter
- Facebook

7 Questions diverses

Le 29 mai le territoire a accueilli l'association LEADER France lors d'une journée où tous les GAL de Région Hauts de France étaient conviés. Cette manifestation a permis d'échanger sur la mise en œuvre de LEADER, de faciliter le dialogue avec l'Autorité de Gestion et d'appréhender le dispositif après 2020.

Au vu de la consommation de l'enveloppe, le GAL devrait s'interroger sur des plafonds.

Le prochain comité devrait se tenir 2^{ème} moitié d'octobre. Les dossiers devront être déposés complets pour début septembre.

Philippe CHEVAL

Président du Groupe d'Action Locale